

Informations sur le cours :

- Dates : 6, 13, 20, 27 janvier ; 3, 10, 24 février ; 3, 10, 17, 24, 31 mars 2022
- Heure : 8h – 10h (Aix), 13h15 – 15h15 (Marseille)
- Lieu : Lien Zoom posté sur Ametice (en ligne), Mirabeau MP Schuman (Aix), Colbert Amphithéâtre B (Marseille)
- Heures de bureau : Mardi, 14h-16h (en ligne ; lien Zoom posté sur Ametice)

Informations sur l'enseignant :

- Professeur : Romain Ferrali [romain.ferrali@univ-amu.fr]
- Bureau : Aix-Marseille School of Economics, Ilot Bernard Dubois, 5-9 Boulevard Maurice Bourdet, Marseille

Ce syllabus pourra être modifié à la discrétion du professeur, Romain Ferrali.

1. Prérequis

Microéconomie 1 (Semestre 1 Portail Commun AES - ECO GESTION - GESTION)

2. Description du cours

Ce cours fournit une introduction à la microéconomie de l'entreprise. Nous aborderons sous l'angle de la théorie microéconomique les thèmes suivants :

- Théorie du producteur : comment l'entreprise produit
- Concurrence : comment l'entreprise interagit avec d'autres firmes
- Autres questions en microéconomie de l'entreprise : comment l'entreprise gère une série de questions internes, comme sa politique salariale.

Ce cours met l'accent sur les aspects pratiques et appliqués de la microéconomie ; à savoir, comment mobiliser les outils théoriques de la microéconomie pour analyser des problématiques auxquelles font face les entreprises au quotidien. Ce cours fournira ainsi une introduction non-technique aux outils méthodologiques usuels de la microéconomie : la théorie formelle et l'analyse de données.

3. Compétences pédagogiques

Les étudiants qui valideront ce cours seront à même de :

- Analyser des problèmes concrets de l'entreprise sous l'angle de la théorie microéconomique
- Analyser l'impact des politiques publiques sur la vie de l'entreprise sous l'angle de la théorie microéconomique

- Exposer un raisonnement microéconomique à l'écrit, en s'aidant de représentations graphiques

Plus généralement, ce cours contribue au développement des compétences fondamentales liées aux deux parcours-types accessibles à partir de la deuxième année de licence Administration Economique et Sociale :

- Parcours « Entreprise et Administration des PME-PMO » :
 - o Situer l'entreprise dans son environnement et maîtriser les contextes économique et institutionnel ainsi que leurs évolutions ;
 - o Suivre la performance de l'entreprise et maîtriser la connaissance du marché et la prise de décisions ainsi que la création de valeur ;
- Parcours « Sciences sociales et politiques » :
 - o Comprendre et analyser les grands enjeux sociaux, économiques et politiques ;
 - o Raisonner par l'analyse et la synthèse en sachant interpréter des données ;
 - o Maîtriser les méthodes d'expression écrite.

4. Matériel de cours

- Wasmer, Etienne. 2017. *Principes de microéconomie*, 3^e édition. Pearson (requis)
- Varian, Hal R. 2015. *Introduction à la microéconomie*, 8^e édition. De Boeck (recommandé)

Des copies de ces deux manuels sont disponibles à la Bibliothèque Universitaire. Le manuel ne sera pas suivi rigoureusement. Les sections qui seront couvertes dans le cadre de ce cours sont décrites dans le planning ci-dessous.

5. Evaluation

- Examen final : noté sur 20 points.
- Examen de mi-parcours : examen en ligne noté sur 20 points. La note est augmentée d'éventuels points bonus obtenus lors du contrôle continu, pour une note maximale de 20 points. L'examen de mi-parcours contribue à la note finale à hauteur d'un tiers si la note de l'examen de mi-parcours est supérieure à celle de l'examen final. L'examen aura lieu en ligne, le 4 mars 2022 à 16h45. Il durera 30 minutes.
- Contrôle continu : des devoirs à la maison sont donnés chaque jeudi soir sur Ametice. Ils doivent être remis le mercredi suivant à 12h00 (midi). Ces devoirs contribuent un total de 10 points bonus à la note de l'examen de mi-parcours.

Les dates des examens de mi-parcours et final seront communiquée ultérieurement.

6. Intégrité académique

Il est attendu que les étudiants connaissent et respectent les normes d'intégrité académique telles que définies par d'Aix-Marseille Université. La « Charte relative à la lutte contre le plagiat de l'Université d'Aix-Marseille » (TX-DFD-40, <https://procedures.univ-amu.fr/dfd/tx-dfd-40-charte-relative-a-lutte-contre-plagiat>) rappelle l'attachement de l'Université aux principes de l'intégrité académique :

Afin de garantir la qualité des diplômes délivrés à ses usagers, l'originalité des publications pédagogiques et scientifiques de ses personnels enseignants et/ou chercheurs, et faire respecter les droits de propriété intellectuelle des auteurs, l'Université d'Aix-Marseille est engagée dans la lutte contre le plagiat.

Les cas allégués de fraude ou de plagiat sont traités selon la procédure PR-DAJI-101 « Section disciplinaire usagers », <https://procedures.univ-amu.fr/daji/pr-daji-101-section-disciplinaire-usagers>.

7. Situations de handicap

L'Université est par essence un lieu ouvert, universel, consacrant l'égalité des droits et des chances. Institution publique, elle a pour mission de favoriser l'insertion et la réussite de tous. Autour de ces valeurs, l'appropriation de la question du handicap est éminemment importante. Aix-Marseille Université y est profondément attachée, et s'engage en faveur du handicap.

Pour bénéficier d'aménagements pour vos études et/ou examens, rapprochez-vous le plus tôt possible de la mission handicap de votre campus.

Pour plus d'informations, consulter <https://www.univ-amu.fr/fr/public/mission-handicap-amu>

8. Planning provisoire

Séance	Thème	Titre	Références
1 (6/1)	Production	Maximisation du profit et minimisation des coûts	W 10 ; V 20-21
2 (13/1)		Plusieurs facteurs de production	W 10 ; V 21-22
3 (20/1)	Marchés concurrentiels	Courbe d'offre	W 11 ; V 23-24
4 (27/1)		Courbe de demande et équilibre	W 12 ; V 16
5 (3/2)		Les concepts normatifs : bien-être et optimalité au sens de Pareto	W 13, 15 ; V 33-34
6 (10/2)		Les interventions publiques sur les marchés concurrentiels	W 14 ; V 16, 24
7 (24/2)	Concurrence imparfaite	Monopole	W 17 ; V 25-26
8 (3/3)		Oligopole	W 17, 25 ; V 28
Examen de mi-parcours (4/3, 16h45-17h15, en ligne)			
9 (10/3)	Autres questions	Economie publique	W 16 ; V 37
10 (17/3)		Antisélection	W 20 ; V 38
11 (24/3)		Aléas moral	W 21 ; V 38
12 (31/3)		Economie comportementale	W 22
Examen final (vers le 7/4)			